

**MAIRIE DE
CERVENS**



DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE CERVENS EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

**Arrêté municipal
N°AG2026/05**

Arrêté portant délégation de fonction à un conseiller municipal
M. Victor MATRINGE – délégation Communication

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CERVENS,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à des membres du Conseil municipal ;

Vu le tableau du Conseil Municipal dressé le 20 mars 2026 ;

Considérant que pour le bon fonctionnement des services il convient de donner délégation de fonctions à Monsieur Victor MATRINGE, conseiller municipal ;

ARRETE

ARTICLE 1

Monsieur Victor MATRINGE conseiller municipal est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :

- Communication papier et numérique

Il exercera les fonctions suivantes :

- Superviser la rédaction, la mise en page et la diffusion du bulletin municipal.
- Animer et mettre à jour les supports numériques : site internet, réseaux sociaux...
- Concevoir les supports imprimés : affiches, flyers, invitations, programmes d'événements.
- Proposer des évolutions pour moderniser la communication.
- Gestion de la commission afférente

Ces fonctions seront assurées concurremment avec nous.

ARTICLE 2 :

Le conseiller délégué assurera le suivi des dossiers relevant de sa compétence mais ne disposera pas de délégation de signature.

ARTICLE 3

Ampliation du présent arrêté sera adressé à

- Madame la Préfète ;
- Le comptable public ;
- Et notifié à l'intéressé(e).

Fait à Cervens le 21 avril 2026
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Gil THOMAS



Notifié le
Le conseiller délégué